ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commissaires aux comptes

Question écrite n° 121666

Texte de la question

M. Daniel Goldberg attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le projet de directive de la Commission européenne d'obtenir des cabinets de conseil la séparation de leurs activités de certification des comptes d'entreprise et de leur activité de conseil. Cette double activité est en effet souvent source de conflits d'intérêts et peut nuire à la transparence des comptes de certaines entreprises. Aussi, il souhaiterait savoir s'il entend soutenir l'adoption de ce projet de directive.

Données clés

Auteur : M. Daniel Goldberg
Circonscription : Seine-Saint-Denis (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121666
Rubrique : Professions libérales
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11734
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)